

# Le petit Férelais



N°  
208

Janvier 2026  
Flash info mensuel

## ERRATUM SAC SÉZACK

Une coquille s'est glissée dans le petit Férelais de décembre.

Le contact de Sac Sézack est :  
Karine Joulin 06 75 29 32 50

Pour cette nouvelle année qui commence, le Maire, les élus du conseil et les agents municipaux vous apportent leurs meilleurs voeux et vous invitent à la **cérémonie des voeux le vendredi 23 janvier** à 19h00 à la salle polyvalente.



**"En hani hum goutant ag er péh en des e zou eurus."**  
Proverbe breton ("Celui qui se contente de ce qu'il a, est heureux.")

Pierre Le Goff

## DON DU SANG

Le vendredi 30 janvier  
de 16h00 à 19h00  
Salle Polyvalente de Férel  
De préférence sur inscription  
[dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire sur les listes électorales.

→ **Inscrivez-vous avant le 06 février.**

Les jeunes qui atteignent 18 ans avant le 15 mars sont inscrits automatiquement sur les listes électorales de la commune où ils ont effectué leur recensement citoyen, à 16 ans. Vérifiez votre inscription à tout moment sur le site :

[service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788](http://service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788)

Pour rappel, les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

## RECENSEMENT 2026

Cette année, Férel réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.

### Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

*La carte des secteurs de Férel et des 7 agents recenseurs associés sera diffusée début janvier sur le site [ferel.fr](http://ferel.fr) et en mairie.*

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le **21 janvier** ?

Contactez la mairie : 02 99 90 01 06 ou sur [info@ferel.fr](mailto:info@ferel.fr).

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, les types de logement, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs, de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

Prochain numéro :  
début février

Dépôt des articles et photos avant  
le 15 janvier



Pour recevoir le petit Férelais dans votre boîte mail, adressez votre demande par mail à : [communication@ferel.fr](mailto:communication@ferel.fr)

# Le petit Férelais

Janvier 2026

## APPEL À BÉNÉVOLES

### Lutter contre l'isolement

Le CCAS de Férel s'engage, aux côtés des bénévoles, pour rompre l'isolement.

Au travers de cette action, des bénévoles rendent visite à des personnes isolées pour partager un moment convivial et créer du lien. Nous les remercions chaleureusement pour leur investissement et leur générosité.

**Pour continuer cette belle action, de nouveaux bénévoles sont nécessaires.**

Vous souhaitez les rejoindre et offrir un peu de votre temps ?

**Contactez la mairie au 02 99 90 01 06 ou le référent, Jean-François JOSSO au 06 32 99 29 49.**

### Association

#### Victimes mais pas démunies



Deuxième édition



Nouvelles dates!



### Réunions d'informations

**"en sécurité chez moi et dans mon espace connecté"**

→ J'adopte des gestes simples et efficaces pour limiter l'intrusion à mon domicile et sur mon téléphone. Je préserve ma santé mentale face à ces infractions pénales.

13

JANVIER-18h30-HERBIGNAC  
espace Orée des bois  
Cambriolage-Démarchage

15

JANVIER-18h00-SAINT-LYPHARD  
Centre culturel Sainte-ANNE  
Arnaques en ligne, cybermalveillance

Infos et contact: <https://www.helloasso.com/associations/victimes-mais-pas-demunies>

## APPLICATION MON VILLAGE

Besoin de renseignements sur la commune et son actualité ? Retrouvez toutes les informations pratiques sur l'application Mon Village. Vous avez perdu, trouvé un animal ou un objet ? Partagez cette information sur l'application. Vous gérez

une association ou un commerce sur la commune ? Communiquez vos évènements directement sur l'application.

**Un service gratuit et sans publicité, mis à disposition par la Mairie.**



## Les Lilas Blancs

Le club de retraités des Lilas Blancs vous invite à venir partager la Galette des Rois le vendredi 16 janvier à 14h00 à la salle polyvalente.

Nous en profiterons pour renouveler l'adhésion qui est de 15€, payable par chèque. Nous vous proposerons les sorties et activités qui seront mises en place en 2026.

Venez nombreux nous rejoindre.

→ Monique au 06 68 29 35 74 ou Brigitte au 09 67 88 39 63

## MÉDIATHÈQUE JACQUES DOUY

*La médiathèque est gratuite et ouverte à tous les :*

Mercredi : 10h00-12h00 / 14h00-18h30

Vendredi : 14h00-18h30

Samedi : 10h00-12h30

### Raconte-moi une histoire

#### Mercredi 14 janvier - 2 séances de 30mn : 10h30 et 11h

Accompagnés des parents, grands-parents, de la nounou, les enfants découvrent des histoires magiques, marrantes, surprenantes...

A partir de 3 ans - Entrée libre

### Bébé lit, bébé bouge

#### Mardi 20 janvier - de 9h30 à 10h30

Le rendez-vous des enfants de 6 mois à 3 ans accompagnés d'une assistante maternelle.

Inscription à la médiathèque (02 99 90 06 42) ou auprès du Relais Enfance de Nivillac (02 99 90 78 56 / [rpe@sivulrb.fr](mailto:rpe@sivulrb.fr)).

## CONSOMMER LOCAL ET DE SAISON

Le mois de janvier est celui des bonnes résolutions. L'une d'entre elle pourrait être de consommer local et de saison. Notre alimentation et plus globalement notre consommation générale, représentent une part très importante de notre impact sur notre environnement. Acheter des produits locaux, de saison, en circuit court et même d'occasion permet de réduire de manière importante cet impact et souvent de mieux rémunérer les producteurs. Le Parc naturel régional de Brière a édité un guide nommé « Où trouver les produits locaux ? » répertoriant de nombreux producteurs locaux dont 4 à Férel. Vous pouvez le consulter sur le site du parc ou de la mairie.

## LE RÂTEAU À PLUMES - SENTIER DES ARTISTES

Nous sommes heureux d'accueillir dans notre équipe du Râteau à plumes de nouveaux adhérents qui viennent apporter leur concours à la réalisation de nos projets.

La préparation du « Sentier des artistes 2026 » est en cours, il se déroulera l'été, le long du parcours habituel, (en partant de la rue du pré de la dame, par le sentier qui conduit aux petits étangs du Pogazé et qui passe par les villages des Hautes et Basses Métairies). C'est un circuit agréable et d'accès facile pour tous.

Nous vous rappelons le thème : « MOUVEMENT ». En solo ou en groupes, vous pouvez d'ores et déjà commencer à réfléchir à votre projet.



« *Rien n'est immobile, le mouvement est parlant, il est continu et indivisible.* » H. BERGSON

→ L'équipe du Râteau à Plumes

Contact : [rapferel@gmail.com](mailto:rapferel@gmail.com) / 06 77 84 77 45